

COMMUNE DE BAZOUGES LA PEROUSE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
13/07/2022

Date d'affichage
22/07/2022

Nombre de conseillers
En exercice : 19
Présents : 13
Votants : 16

L'an deux mil dix vingt deux

*Le 20 juillet à 20 Heures, le **Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Pascal HERVÉ (Maire)*

ETAIENT PRESENTS :

HERVÉ Pascal, BONDIGUEL Nathalie, ISAMBARD Albert, LE GONIDEC Guy, LANDAIS Fabienne, GORON Rémy, JALLU Yann, ALEXANDRE Pierre, LEGOUT Séverine, BOULET Peggy, SAINT MLEUX Xavier, DURET François, BERTAUX Delphine,
Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS Excusés : GUIBLIN Aline, LAUNAY Chantal, JOUAUX Laëtitia, BRIAND Henri

ABSENTS : ROCHELLE Stéphane, DURAND Marie-Claude,

POUVOIR : GUIBLIN Aline donne pouvoir à HERVÉ Pascal, Laëtitia JOUAUX donne pouvoir à BERTAUX Delphine, BRIAND Henri donne pouvoir à Rémy Goron,

Mme Fabienne LANDAIS a été élue secrétaire de séance.

N°08-07-2022 Aliénation d'une portion de chemin communal - Taillepieds

Monsieur le Maire expose la demande d'un particulier d'acquérir un morceau de chemin communal au lieudit Taillepiéd.

Il précise que cette portion de chemin communal est d'une dimension de 17m² en bordure nord de la parcelle F 2205.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Emet un accord de principe à la cession d'une portion d'un chemin communal, situé en bordure nord de la parcelle F n°2205 sous réserve d'un avis favorable du commissaire enquêteur qui procédera à l'enquête publique

Précise que les frais d'honoraires de géomètre et de notaire seront supportés par l'acquéreur

Rappelle que le prix de vente des chemins communaux a été fixé à 1,5€/m²

La Secrétaire de Séance
Fabienne LANDAIS



Le Maire
Pascal HERVÉ

